

DÉMARCHE TERRITORIALE



Lien social et solidarités de proximité

L'expérience en marche
sur le Parc naturel régional
du Vexin français

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Une initiative

Mairie-conseils Caisse des Dépôts
Fédération des parcs naturels régionaux de France

Guide méthodologique
de la démarche territoriale
Lien social et solidarités de proximité

À partir d'une expérience en marche
sur le parc naturel régional du Vexin français
et des autres parcs expérimentaux

Octobre 2015



Association d'éducation au
développement durable

LE TEMPS DES ALTERNATIVES

STABILISER

FAIRE
REFLECTER

DONNER LES
MOYENS D'AGIR

Faire naître et
l'initiative solidaire et
www.e-graine.org



Préface

La Caisse des Dépôts et la Fédération des parcs naturels régionaux de France entretiennent depuis plus de vingt ans un partenariat étroit. L'un des objectifs est d'expérimenter des démarches territoriales favorisant la mise en mouvement des acteurs pour le développement durable.

Le « projet social » des parcs naturels régionaux fait partie de ces domaines d'investigation en soulevant les questions suivantes : comment travailler en amont pour éviter l'isolement et les situations d'exclusion, comment favoriser le lien social, l'accessibilité mais aussi la prise d'initiatives et la créativité des personnes, faire s'approprier l'identité du territoire, retrouver la confiance, faire rêver... ?

Au cours des cinq dernières années, notre partenariat, en particulier avec Mairie-conseils, a permis d'accompagner des parcs pilotes dans des démarches participatives dont l'objectif opérationnel est la mise en place d'un plan d'action. La démarche, nourrie par les échanges entre territoires engagés, a elle-même alimenté le contenu de quatre conférences du congrès des parcs entre 2009 et 2014. Elle s'est déjà ainsi inscrite dans une logique de capitalisation et de transfert chère à nos deux organismes.

Ces démarches développant le lien social et les solidarités de proximité traduisent une ambition réaffirmée du réseau des parcs et les priorités de la Caisse des Dépôts. En effet, elles contribuent à un réel enrichissement dans les approches décroisées et transversales en donnant l'opportunité de faire se rencontrer davantage les parcs et les acteurs sociaux qui sont, pour certains, déjà engagés dans des approches territoriales dans de nombreux domaines.

Nous encourageons tous les parcs naturels régionaux à s'inspirer de ce guide méthodologique afin d'emprunter cette voie qui améliore les projets locaux en répondant à des enjeux cruciaux.

Pierre Weick

Directeur de la Fédération des parcs
naturels régionaux de France

Brigitte Berthelot

Directrice du pôle information des collectivités
territoriales de la Caisse des Dépôts

Un guide méthodologique pour travailler sur le renforcement du lien social et des solidarités de proximité au sein de territoires.

Dans les Parcs naturels régionaux, pourquoi parler de « Lien social et solidarités de proximité », de « développement social territorial » ou de « vivre ensemble » ?

Les Parcs sont des espaces de vie qui regroupent plus de 3,5 millions d'habitants et qui ont vocation à promouvoir un développement durable liant préservation du patrimoine, développement économique et social.

Pourquoi ce guide ?

Pour **transmettre à d'autres territoires l'expérience des Parcs qui ont expérimenté la méthode**, en les encourageant grâce à la présentation du processus participatif, divisé en séquences.

Pour **aider des territoires volontaires** à conduire ce type de démarche, en s'appuyant sur des fiches-outils téléchargeables.



TÉLÉCHARGER LA BOÎTE À OUTILS

Dans chaque séquence de la méthodologie, des fiches pédagogiques téléchargeables sont proposées.

Elles sont numérotées de 1 à 30 et sont signalées par le picto



POUR RETROUVER ET TÉLÉCHARGER LES FICHES-OUTILS :

→ au format PDF :

rendez-vous sur le site de Mairie-conseils

www.mairieconseils.net

rubrique Publications-médiathèque

→ au format Word, Excel ou Powerpoint :

rendez-vous sur le site de la Fédération des PNR de France

www.parcs-naturels-regionaux.fr

rubrique Centre de ressources → thématique Développement social

Sommaire

Préambule	6
La démarche «Lien social et solidarités de proximité» en 2 phases et 10 séquences	8
L'essentiel.....	8
Schéma	9
SÉQUENCE 1	
Amorcer une dynamique par le dialogue et des actions qui mobilisent.....	10
L'essentiel à retenir	10
Leviers d'action et de réussite	10
Une idée inspirante!	10
Et sur le terrain ? Illustration par le parc du Vexin français	11
Paroles d'acteurs	12
SÉQUENCE 2	
Bien préparer la démarche avec les élus et l'équipe du parc	14
L'essentiel à retenir	14
Leviers d'action et de réussite	14
Attention, écueil!	14
Et sur le terrain ? Illustration par le parc du Vexin français	15
Paroles d'acteurs	16
SÉQUENCE 3	
Définir un pilotage collaboratif pour viser une progression continue d'année en année	18
L'essentiel à retenir	18
Leviers d'action et de réussite	18
Une idée inspirante!	18
Et sur le terrain ? Illustration par le parc du Vexin français	19
Paroles d'acteurs	19
SÉQUENCE 4	
Rassembler des élus et des acteurs de la vie sociale pour une première étape de dialogue et de médiation	20
L'essentiel à retenir	20
Temps 1 : Mise en route et cadrage des objectifs.....	23
Temps 2 : Regards croisés avec une méthode délibérative	24
Temps 3 : Préparation du revote.....	26
Temps 4 : Analyse des propositions	27
Temps 5 : Restitution partagée.....	28
Temps 6 : Restitution au conseil syndical du Parc	29
SÉQUENCE 5	
Lancer rapidement le plan d'action dès l'année 1 pour mobiliser et amorcer la dynamique	30
L'essentiel à retenir	30
Paroles d'acteurs	31
En conclusion	32

Préambule

Origine de la démarche « Lien social et solidarités de proximité »

De l'intérêt de renforcer le développement social territorial au sein des missions des parcs...

Cette entrée est facteur de plus-value pour leurs approches territoriales, transversales et innovantes.

Une des raisons d'être des parcs consiste en la mobilisation des différents acteurs et partenaires sur leur territoire. Il existe aujourd'hui une véritable opportunité de faire se rencontrer davantage les parcs et les acteurs sociaux qui sont, pour certains, déjà engagés dans des approches territoriales et en attente de constituer des réseaux, avec le parc et entre acteurs. Cette ouverture vers de nouveaux partenariats constitue un réel enrichissement dans les approches décloisonnées que les parcs promeuvent. En renforçant les dimensions sociales de leur charte, les parcs ont la possibilité de spécifier un peu plus leurs différentes missions thématiques en générant davantage d'innovations sociétales (politique alimentaire en lien avec l'hygiène et la qualité de vie, l'accessibilité physique et sociale en matière de tourisme et de sports de nature pour toucher le plus grand nombre, le développement d'une économie plus sociale et solidaire, des politiques d'habitat prenant plus en compte les attentes sociales).

Cela doit permettre aux parcs de travailler la relation avec leurs habitants et, notamment, auprès des populations en situation de fragilité, en partenariat avec les organismes sociaux et dans une logique d'anticipation (complémentaire à celle plus curative conduite vers des publics cibles).

Plus largement, cette entrée donne également l'occasion de rééquilibrer des postures qui peuvent être trop descendantes du parc vis-à-vis des habitants et des acteurs en favorisant l'émergence d'initiatives citoyennes.

Enfin, l'engagement plus fort des parcs en matière de développement social territorial les encourage d'autant plus à modifier leur organisation interne avec, par exemple, la création d'un pôle transversal « mobilisation » et la création d'une commission au fonctionnement plus participatif.

... pour aboutir à l'expérimentation de la démarche entre la Fédération des Parcs et Mairie-conseils.

Élaboration d'un guide méthodologique

Le guide méthodologique est l'aboutissement d'une expérimentation en marche depuis 2008, grâce à la volonté et l'engagement fort des quatre parcs naturels régionaux que sont Scarpe-Escaut, Ballons des Vosges, Volcans d'Auvergne et Vexin français.

Cet ouvrage est destiné prioritairement aux équipes techniques et aux élus des 51 parcs de France. L'ambition de ce guide est de donner envie à chaque acteur en développement local – quelle que soit la fonction occupée – de se saisir des enseignements de cette démarche pour la conduire sur son propre territoire. Il s'agit ainsi de permettre de conforter la dimension sociale de la charte du parc – non pas en tant que visée réparatrice, mais bien au sens d'une amélioration de la qualité de vie des habitants. Au fil des interventions sur ces quatre parcs expérimentateurs, la démarche méthodologique a inévitablement progressé, et ses outils se sont enrichis au gré des contextes locaux.

Ainsi, il paraissait primordial de les rassembler dans un document unique pour les proposer aux acteurs et aux partenaires intéressés par la démarche, à l'instar des parcs expérimentateurs qui auront ouvert la voie.

Plus précisément, le guide s'appuie sur l'analyse de l'expérimentation engagée avec le parc du Vexin français. Fort des enseignements issus des précédents parcs, le Vexin français a su modéliser la méthode en fonction des caractéristiques de son territoire tout en maintenant les fondamentaux.

Avec quels objectifs a été élaboré ce guide méthodologique ?

Pour transmettre

L'expérience acquise par les différents parcs se devait d'être valorisée, puis diffusée, puisqu'elle a démontré l'intérêt d'impulser une démarche en développement social.

La méthodologie proposée est basée sur l'organisation d'un dialogue territorial, fondement essentiel pour enclencher des actions en faveur d'une dynamique sociale. Dès lors, pour que cela fonctionne, il était nécessaire d'identifier les jalons à poser avant d'enclencher une telle démarche et les conditions à réunir tout au long de son déploiement.

Pour partager

Les parcs prennent conscience que nombre de leurs actions ont déjà un impact sur les solidarités locales et le lien social. Le défi à relever consiste ainsi à amplifier ce mouvement, à le traduire davantage encore dans les chartes et véritablement en projet.

De par son caractère « expérimentateur », la démarche se veut rassurante, encourageante, puisqu'elle vise surtout à faire évoluer les modes d'intervention en ouvrant de nouveaux espaces de dialogue à d'autres professionnels, peu ou pas habitués à s'inscrire dans les actions parcs, en l'occurrence, les professionnels de l'action sociale.

Pour s'outiller

L'objectif est aussi de pouvoir réaliser facilement la démarche en interne à l'aide des outils élaborés au fil des expérimentations. Ces outils sont téléchargeables sous forme de fiches sur les sites de Mairie-conseils et de la fédération des Parcs : www.mairieconseils.net (rubrique Publications-médiathèque) www.parcs-naturels-regionaux.fr (rubrique Centre de ressources > thématique Développement social).

Qui sont les auteurs du guide méthodologique ?

Une conception souhaitée par le comité de pilotage national : il rassemble Mairie-conseils, la Fédération des Parcs et les parcs expérimentateurs.

Une rédaction assurée par Claudine Pézeril, experte Mairie-conseils, avec l'appui de Stéphane Adam de la Fédération des Parcs, Vincent Chassagne, expert Mairie-conseils et Chantal Auriel du Parc du Vexin français.

Une conception enrichie par les témoignages des acteurs du parc du Vexin français, impliqués dans la démarche : ils mettent en exergue les conditions à réunir pour impulser une dynamique sociale en lien avec l'ensemble des acteurs, plus spécifiquement ceux du secteur social.

La démarche « **Lien social et solidarités de proximité** » en **2 phases** et **10 séquences**

L'essentiel

Sur le principe, la démarche « Lien social et solidarités de proximité » est assez simple : il s'agit d'une démarche de **dialogue territorial** ou de concertation entre élus locaux, acteurs culturels et sociaux et équipe du parc naturel régional. Elle donne lieu à un regard partagé sur la question du « vivre ensemble » et des solidarités, et vise *in fine* à proposer un **plan d'action**.

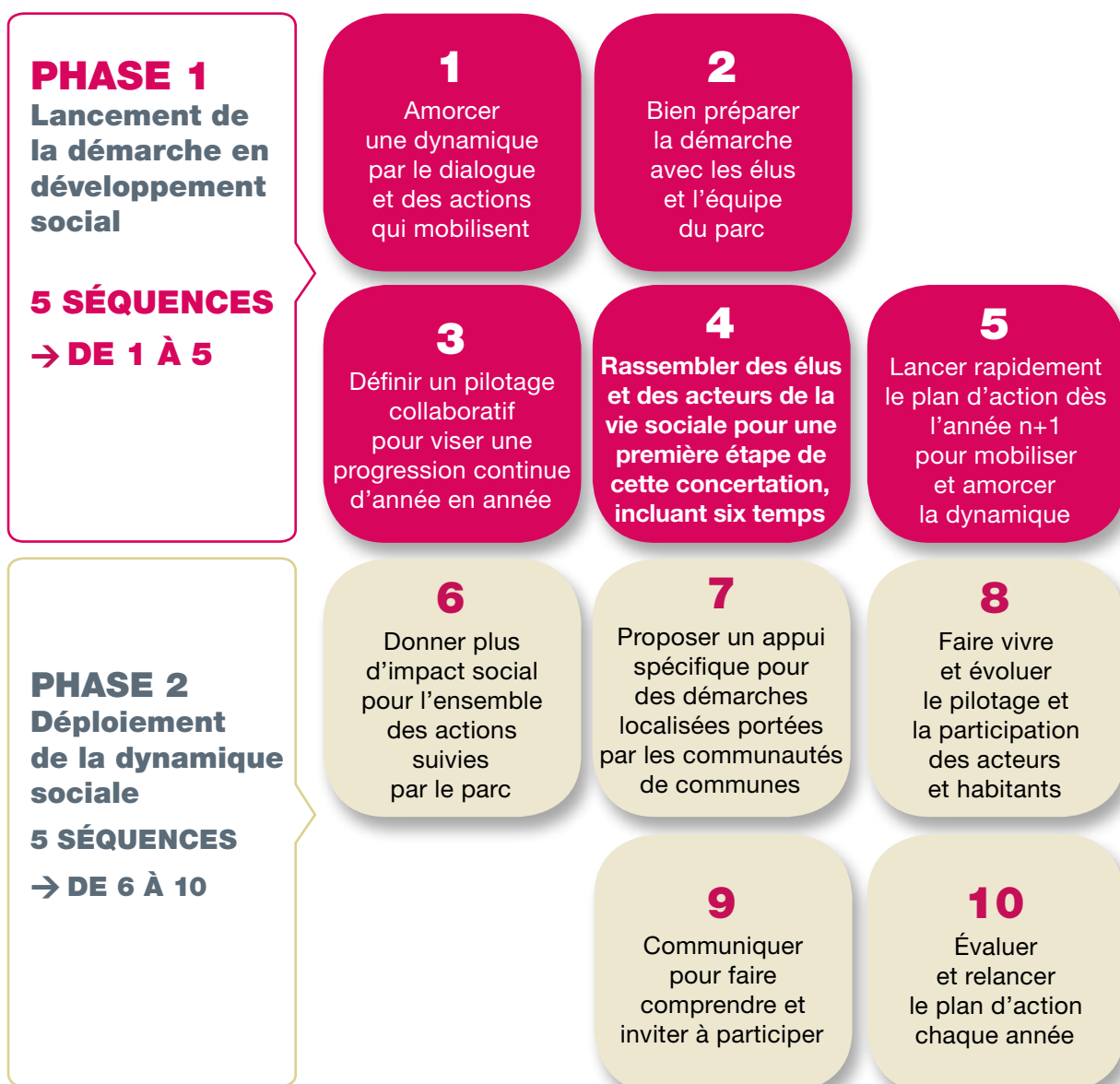
Mis en œuvre dès la première année, ce dernier a vocation à mettre « en mouvement » les acteurs et les habitants et contribue à créer une « dynamique sociale ». Si l'objet est ambitieux, la démarche reste modeste dans son démarrage. La concertation se réalise en quelques séances seulement. Les premières actions relèvent de « **l'amorçage** » et de « l'ensemencement ». L'enjeu principal est le **déploiement de**

la démarche. Elle doit s'étoffer d'année en année et donner lieu à une « contamination positive » sur le territoire. Ainsi, les actions ont toutes un caractère mobilisateur et peuvent s'amplifier progressivement.

La méthode est donc conçue pour donner envie aux communes et à leurs groupements, aux acteurs locaux et aux habitants de s'en emparer et de porter des actions. Le parc et ses partenaires s'organisent en **comité de pilotage opérationnel**. Ils peuvent ainsi communiquer sur les potentiels, valoriser les initiatives, créer des réseaux d'échange, et coopérer le plus efficacement possible pour accompagner les projets. Cet aspect de la démarche est essentiel car il fonde la mise en place d'une « **organisation collaborative** » entre les acteurs sociaux et partenaires, à l'échelle du parc, couplée au projet

de territoire. Ce n'est pas le syndicat mixte du parc seul qui décide et qui réalise un plan d'action. C'est un **collectif** organisé en « groupe projet » qui initie et déploie une démarche sociale de territoire.

Le pari est ambitieux. Et c'est bien pour cela qu'il est très intéressant que les parcs s'en saisissent, eux dont la devise n'est autre que « une autre vie s'invente ici ». Ils peuvent être initiateurs, facilitateurs et rassembleurs des acteurs et des ressources pour relever le défi qui se situe au cœur des trois dimensions du développement durable.



Le guide méthodologique met le focus sur la phase 1 qui consiste à sensibiliser puis à lancer la dynamique sociale. Cette phase peut paraître fastidieuse et se révéler inopérante si l'ensemble des conditions n'ont pas été réunies pour garantir sa réussite.

Cette phase essentielle nécessite le plus grand soin dans sa préparation.

Ce guide a été conçu pour être le plus opérationnel possible ; la description se déroule séquence par séquence, chaque fiche téléchargeable constitue un outil facilement adaptable au contexte local du parc.

REMARQUE : La phase 2 a été relatée dans un précédent document. En effet, une publication de 2012 intitulée *Lien social et solidarités de proximité* a présenté l'expérience menée sur le parc Scarpe-Escaut. Dans cet ouvrage, sont mentionnés des premiers éléments de méthode ainsi que les initiatives développées à l'issue de la phase 1. Le guide reprend les points de méthode décrits dans cet ouvrage.

SÉQUENCE 1

Amorcer une dynamique par le dialogue et des actions qui mobilisent

L'essentiel à retenir

- **Une dynamique** : le principe de la démarche est de donner une opportunité et un cadre pour faire émerger une dynamique sociale locale en complément des politiques sociales catégorielles. Dans les territoires, les élus, les habitants, les acteurs sociaux et l'ensemble des intervenants professionnels sont concernés pour activer les liens sociaux et les solidarités de proximité.
- **Le dialogue** : le premier déclencheur de la dynamique est le dialogue local. Se connaître, se rencontrer, échanger, partager un regard sur le territoire et des idées permet de susciter « l'envie de faire ensemble » et de donner du sens à la démarche.
- **Des actions qui mobilisent** : la démarche n'a de sens que si elle se concrétise dès la première année. Les actions crédibilisent et donnent envie aux acteurs de continuer à coopérer. Par ailleurs, elles sont source de mobilisation.

Leviers d'action et de réussite

- **Une charte à questionner sur les questions sociales** : bien souvent, les chartes intègrent les questions sociales sans être véritablement creusées et, pourtant, les orientations traduisent des enjeux forts en matière de « vivre ensemble » : services de proximité et actions culturelles pour dynamiser la vie locale, politique habitat et mixité sociale, solidarités de proximité, tourisme durable pour tous, économie circulaire et circuits courts, etc.
- **Explorer la question sociale autrement** : l'impulsion de la démarche est facilitée dès lors que les questions sociales sont explorées sous l'angle des dynamiques du « vivre ensemble », pour renforcer la vie sociale et la qualité de vie. La démarche aide aussi à évoquer les situations de fragilité qui ne sont pas à occulter. Cette approche globale entre ainsi en résonance avec les activités des acteurs associatifs qui, souvent, sont en attente d'une démarche de projet local multipartenarial.



Une idée inspirante !

En parler « modestement »

Même si, au sein des parcs, la dimension sociale est évoquée comme enjeu majeur pour l'avenir des territoires, il n'en demeure pas moins que nombre d'interrogations subsistent quant à la légitimité de s'y investir. Dès lors, la démarche est souvent annoncée comme étant un parcours du « pas à pas », une manière d'appréhender la question sociale de façon modeste avec les acteurs volontaires, sans présager d'emblée de résultats probants, en annonçant aussi qu'il faut s'autoriser des périodes de tâtonnements, voire d'erreurs.



ÉLÉMENTS DE LA BOÎTE À OUTILS MOBILISÉS (VOIR PAGE 4)

→ FICHE 1 : DIAPORAMA « POUR COMMENCER À PARLER DE LA DÉMARCHE »



Et sur le terrain ? ILLUSTRATION PAR LE PARC DU VEXIN FRANÇAIS

Quelques questionnements issus des premiers échanges au départ de la démarche :

→ Comment parler des questions sociales, ce qui d'emblée n'est pas chose aisée ?

Les questions sociales véhiculent des représentations souvent négatives, parcellaires. Un travail d'explicitation sera primordial pour démontrer que la démarche s'attache à promouvoir une dynamique locale au service des habitants ; d'ailleurs, de nombreux parcs mènent déjà des actions de nature à conforter le lien social.

→ Qu'est-ce qu'un parc peut apporter en supplément des acteurs de l'action sociale ?

Porteur d'un projet territorial, le parc a la légitimité pour rapprocher les acteurs issus d'horizons divers et favoriser la connaissance partagée. À ce titre, le parc n'a pas vocation évidemment à se substituer aux acteurs sociaux ; au contraire, son rôle d'interface le met en capacité de mobiliser et d'initier de nouvelles synergies.

→ Pourquoi ne pas engager un diagnostic social ?

L'objet de la démarche est de créer une sorte « d'étincelle », un point de départ à l'origine d'une dynamique à plus long terme. Il s'agit d'impulser un travail commun entre acteurs différents pour envisager des orientations, ce qui, éventuellement, peut nécessiter un diagnostic circonscrit par la suite.



Paroles d'acteurs

AGNÈS JUNG

RESPONSABLE
COORDINATION, ASSOCIATION
LA SOURCE-VILLARCEAUX

“ Lorsque le parc m’a présenté la démarche, ce qui m’a interpellée, ce sont les thèmes communs qui étaient abordés : l’homme, les habitants... L’association y est sensible.

L’une des priorités de l’association est de développer des actions de prévention auprès des enfants et des familles en difficultés en utilisant le support artistique.

La démarche ouvre ainsi de nouvelles possibilités de projets en faveur des familles.

Le parc, nous le connaissons depuis des années. Nous avons bâti beaucoup de projets ensemble, nous avons appris à nous connaître, à se reconnaître, et quand l’un fait émerger un projet nous nous y intéressons. ”

AGNÈS LANTHIER

DIRECTRICE DU PARC
NATUREL RÉGIONAL
DU VEXIN FRANÇAIS

“ La dimension sociale est abordée de façon partielle, fragmentaire, à travers quelques missions du parc ; on l’évoque par la mixité sociale et générationnelle, notamment autour des questions de l’habitat et, plus globalement, celles de l’aménagement du territoire, et des services aux populations.

La charte offrait également quelques ouvertures, mais

sans véritablement de réflexion construite. Le travail engagé avec la mission locale a confirmé le fait que cette dimension devait être mieux intégrée à nos pratiques. Il s’avère, par exemple, que beaucoup de jeunes sont en difficulté sur le territoire, ils ont du mal à trouver leur place. Il est nécessaire aujourd’hui de mieux prendre en compte les différentes dimensions sociétales. ”

RODOLPHE CHEMIN

DIRECTEUR DES FOYERS
RURAUX, DÉPARTEMENT
DU VAL-D’OISE

“ À l’origine, la démarche a été présentée sous l’appellation « Mieux vivre ensemble » ; cette formulation nous a semblé intéressante, car c’est quasiment le programme du foyer rural dans son village, c’est-à-dire avoir un village avec des échanges, de la convivialité où les habitants puissent trouver des aides, des services et des loisirs à proximité. Un village qui ne se transforme pas en village-dortoir. En parallèle, le constat est que nos associations sont utilisées aujourd’hui comme des prestataires de services, de loisirs et que nous sommes soucieux de réinjecter un peu plus de fibre socio-éducative. Par conséquent, pour nous, c’était une ouverture pour voir ce qu’il était possible de faire avec d’autres acteurs. Nous souhaitons remettre un peu plus de dimension sociale au cœur de nos activités. ”

GHISLAINE

LAPCHIN-DE POULPIQUET

VICE-PRÉSIDENTE À
L’ÉDUCATION ET À LA VIE
LOCALE DU PARC DU VEXIN
FRANÇAIS, ÉLUE RÉFÉRENTE
DE LA DÉMARCHE

“ Ce n’était pas gagné d’avance, le sujet paraissait trop vague avec une expression « Mieux vivre ensemble » peu définie. D’ailleurs, l’échelon de la commune me semblait être celui où se situent les relations sociales, en me disant aussi que ce qui se passait au pôle éducation fonctionnait bien.

Puis, après les échanges du départ avec les accompagnateurs, j’ai mesuré l’intérêt de la démarche. Mes réticences ont été balayées. ”

CATHERINE BENOIST

DIRECTRICE DE L’ASSOCIATION
AVEC, QUI INCLUT LE
SERVICE MISSION LOCALE

“ Je pense que nous pouvons apporter quelque chose au parc sur la dimension sociale liée à la population des jeunes de 16 à 25 ans ; les salariés du parc ne sont pas des spécialistes du lien social vis-à-vis de cette population, même si la fonction du parc le permet naturellement auprès des familles car il est identifié comme tel. De plus, le parc est un outil tout à fait adapté pour travailler dans ce sens. ”



ANNE-MARIE CHAGNAT

COORDINATRICE
TERRITORIALE D'ACTION
SOCIALE, MUTUALITÉ
SOCIALE AGRICOLE

“ Nous n'avions jamais eu l'opportunité de travailler avec le PNR, peut-être sur le domaine agricole, mais jamais sur l'axe social. Après, pour la MSA, le développement rural des territoires est un élément important ce qu'apportait la démarche et de plus, le « vivre ensemble », le lien social, les solidarités sont des valeurs portées par la MSA. Je n'ai pas été étonnée, d'autant plus que la charte du PNR reprend ces éléments – d'ailleurs, cela aurait pu être fait avant. En fait, le PNR a une connaissance approfondie du territoire, donc cette démarche, au contraire, vient en complément des actions que nous menons. ”

PATRICK GUEIT

CHARGÉ DE MISSION
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIE,
PARC NATUREL RÉGIONAL
DU VEXIN FRANÇAIS,
MEMBRE DU COMITÉ
TECHNIQUE CRÉÉ POUR
LA DÉMARCHE

“ C'est une question qui fait partie intégrante des projets économiques, que je conçois davantage sous l'aspect sociétal ; c'est transversal et, clairement, je vois bien une implication dans mes projets dans le cadre par exemple du RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ou de l'éco-construction ; en impliquant l'ensemble des parties qui agissent à partir des enjeux des populations et de leurs attentes ; par la transversalité, c'est créer plus de valeur. Ainsi, le territoire a une image intéressante, il devient donc plus attractif ; c'est créer du sens à travers des projets. Après, il ne faut pas que cela reste du concept. ”

MARC GIROUD

PRÉSIDENT DU PARC
NATUREL RÉGIONAL
DU VEXIN FRANÇAIS

“ Cette question du « vivre ensemble » n'était pas inscrite initialement dans le projet parc ; Ce projet s'était construit dans la défense du territoire en lutte contre l'extension de la ville nouvelle. La démarche était différente. Mais la question du « vivre ensemble » est un prolongement assez logique. Nous avons tout juste vingt ans, et je pense que nous pouvons passer à autre chose. Mais disons que, même dans le programme du départ, il y avait une « petite graine », celle de la transmission aux enfants des écoles, et, petit à petit, cela nous a fait passer du territoire en tant qu'entité géographique, physique, voire matérielle, à un territoire où les gens vivent. Ce combat pour recréer une identité du territoire a ainsi naturellement engendré une dimension humaine. C'est dans ce contexte que l'on voit arriver cette question du « vivre ensemble ». Notons que l'initiative de la Fédération des parcs est, pour nous, arrivée au bon moment. Le système en réseau dans lequel nous fonctionnons comporte, en effet, cette dimension nationale qu'est la Fédération. Et c'est de là qu'est venue l'inspiration nouvelle. ”

SÉQUENCE 2

Bien préparer la démarche avec les élus et l'équipe du parc

L'essentiel à retenir

Avant de déclencher la démarche, une préparation est indispensable. En effet, lorsque l'on parle de « social » au sein de collectifs d'élus et de l'équipe d'un parc, les perceptions et les représentations sont souvent divergentes. Par exemple, pour certains, le vocable « social » signifie essentiellement « assistance aux personnes en difficulté » ; pour d'autres, il s'agit des services à proposer à la population (services publics de proximité, service enfance, portage de repas, maisons de retraite...). Enfin, le social est souvent considéré comme relevant du rôle des institutions et organismes spécialisés (conseil départemental, CAF, MSA, Pôle emploi, etc.) ; il ne paraît pas toujours concevable qu'un parc puisse s'investir sur ce champ (risque de doublons, manque de personnel ou de temps à y consacrer, risque de coûts supplémentaires, etc.). Il est donc indispensable d'échanger avec les élus et avec l'équipe du parc sur le sens et l'opportunité d'une démarche avant de la déclencher.

Leviers d'action et de réussite

- Donner des clés de compréhension : que ce soit avec l'équipe du parc ou les élus, il est impératif de prendre du temps pour mieux comprendre ce que revêt la dimension sociale. Ce travail d'explicitation par des échanges doit aider à définir, à construire une vision collective pour s'entendre sur le terme « social » et ce qu'il représente pour les élus et l'équipe du parc.

Les expressions « lien social », « action sociale », « personnes en situation de difficultés », « développement social local » concourent à brouiller les repères et nécessitent un approfondissement pour se doter d'un langage commun.

- Progresser vers un « social plus rassembleur » : le croisement des perceptions relatives aux réalités sociales du territoire facilite le dialogue sur le sujet. Ainsi, les élus s'accordent sur le rôle du parc qui s'engage à leur côté pour favoriser les solidarités de proximité.



ATTENTION, ÉCUEIL !

→ **Le décalage en termes de ressentis, de perceptions vis-à-vis du sujet** : au risque de paraître un peu répétitif, nous ne dirons jamais assez que l'effort à cette étape de la démarche doit porter sur la compréhension du sujet, avec peut-être la nécessité d'un accompagnement pour aider à nourrir les débats avec les élus et l'équipe du parc.

→ **Montrer le caractère opérationnel** : pour témoigner des impacts concrets de la démarche, les initiateurs peuvent relater les actions déjà réalisées dans les parcs expérimentateurs (référence au livret sur les expériences du parc Scarpe-Escaut), ce qui est précieux pour avancer dans le processus.



ÉLÉMENTS DE LA BOÎTE À OUTILS MOBILISÉS (VOIR PAGE 4)

- FICHE 2 : DIAPORAMA DESTINÉ AU COMITÉ SYNDICAL
- FICHE 3 : EXEMPLE D'UNE PRÉPARATION DE RÉUNION AVEC L'ÉQUIPE
- FICHE 4 : NOTE « DE L'INTERVENTION SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL »
- FICHE 5 : GRILLE « INTENTIONS-VALEURS »
- FICHE 6 : DIAPORAMA DESTINÉ À L'ÉQUIPE



Et sur le terrain ? ILLUSTRATION PAR LE PARC DU VEXIN FRANÇAIS

La démarche aide à légitimer l'équipe dans l'appropriation d'un champ jusque-là peu envisagé. Si, d'emblée, quelques thématiques comme la mobilité ou la précarité énergétique ont pu être explorées, d'autres partenariats peuvent être envisagés par les chargés de mission du parc (urbanisme, PLU). Vis-à-vis de la démarche, une attente de l'équipe a fortement émergé quant à la capacité de mobiliser davantage aux projets du parc des habitants d'âges, de sensibilités ou de niveaux sociaux différents.



Paroles d'acteurs

AGNÈS LANTHIER

DIRECTRICE DU PARC
NATUREL RÉGIONAL
DU VEXIN FRANÇAIS

“ Certains élus étaient très frileux et se demandaient ce que le parc pouvait apporter de plus et interrogeaient sa légitimité à intervenir sur ce sujet, le lien social relevant plutôt des communes et l'action sociale des départements.

On a trouvé un accord sur la vie locale, les solidarités de proximité. Un autre outil a aussi aidé à la réflexion ; l'enquête de notoriété et d'image, que nous avons menée avec un Institut de sondage, a montré que les habitants étaient en attente de plus de proximité avec le parc, de convivialité, de rencontres. ”

GHISLAINE LAPCHIN- DE POULPIQUET

VICE-PRÉSIDENTE À
L'ÉDUCATION ET À LA VIE
LOCALE DU PARC VEXIN
FRANÇAIS, ÉLUE RÉFÉRENTE
DE LA DÉMARCHE

“ Beaucoup d'élus sont très interrogateurs ; ils ne sont pas forcément opposés, ils observent plutôt ce qui va se passer. Il est

↓ ANIMATION « HANDICAP VISUEL »





assez difficile de mobiliser sur la thématique. Le mot « social » fait peur, c'est un repoussoir. Certains élus se demandent pourquoi le parc s'engage dans cette voie, alors qu'il y a des professionnels dont c'est le métier.

Ainsi, il est primordial de trouver le moment opportun dans les différentes instances de prendre le temps d'en parler, de l'évoquer régulièrement. ”

PATRICK GUEIT

CHARGÉ DE MISSION
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIE,
PARC NATUREL RÉGIONAL
DU VEXIN FRANÇAIS,
MEMBRE DU COMITÉ
TECHNIQUE CRÉÉ POUR
LA DÉMARCHE

“ *L'introduction présentée à l'équipe parc est cruciale ; la thématique et les mots sont connotés, il est nécessaire de clarifier le sujet avec des éléments conceptuels qui ont bien été appréhendés. ”*

MARC GIROUD

PRÉSIDENT DU PARC
NATUREL RÉGIONAL
DU VEXIN FRANÇAIS

“ *Il existe un décalage des perceptions vis-à-vis de la dimension humaine. Nombreux sont ceux qui ne font pas le lien entre cette dimension humaine et les domaines d'action plus traditionnels du parc. D'autres – sans doute moins nombreux aujourd'hui, mais les mentalités évoluent vite ! – considèrent, au contraire, que tout se tient et que l'on ne peut pas simplement bouger « un seul rouage » si l'on veut être efficace. La manière dont les gens travaillent, vivent leurs loisirs, se déplacent, dont leur habitat est constitué, etc., n'est-elle pas en interaction constante avec la « culture globale » qui émerge dans la société et qui, pour partie s'invente dans les parcs ? Il apparaît ainsi de plus en plus clairement que la question du « vivre ensemble » doit s'inscrire dans une démarche globale : il ne s'agit pas simplement de rajouter un sujet. L'intérêt de la « catalyse » suscitée par l'initiative de la Fédération est justement*

de constituer une stimulation, poussant à faire quelque chose au bon moment, c'est-à-dire au moment où un nombre suffisant d'acteurs commencent à être réceptifs. À présent que l'idée est lancée, il s'agit, pour nous, de faire prospérer cette démarche, pas à pas, en faisant montre de patience, certainement, mais aussi, et surtout, de détermination et de persévérance dans la conduite du projet. ”

SÉQUENCE 3

Définir un pilotage collaboratif pour viser une progression continue d'année en année



L'essentiel à retenir

Le portage de la démarche est essentiel. Il faut pour cela une structure émanant des collectivités. Un PNR peut piloter une telle démarche et l'intégrer à son projet de territoire (sa charte). À l'échelle locale, une intercommunalité peut aussi porter la démarche, en partenariat avec le parc.

La volonté des élus peut donner lieu à une délibération du comité syndical du parc. **Le comité syndical officialise ainsi la démarche et mandate un comité de pilotage.** Le portage politique doit être suffisamment fort pour garantir la transversalité et l'appropriation de la démarche dans l'ensemble des projets parcs.

Ainsi, le comité syndical, maître d'ouvrage de la démarche, confie la maîtrise d'œuvre de la démarche au comité de pilotage qui mène les temps de concertation, propose un plan d'action, suit sa mise en œuvre et relance la démarche après évaluation chaque année.



Le comité syndical s'engage dans la durée avec l'objectif de faire naître et de déployer une dynamique sociale locale.

Un élu référent coordonne l'ensemble et assure le lien entre le comité de pilotage et les instances décisionnelles.

Un animateur référent suit l'ensemble de la démarche dans la durée et doit disposer de temps suffisant.

Leviers d'action et de réussite

- **Une fonction essentielle, celle de l'animateur référent** : le professionnel du parc, chargé d'accompagner la mise en œuvre de la démarche, facilite l'expression de tous en veillant à donner un cadre structurant, basé sur des règles de respect et d'écoute. Il aide à l'analyse des points de vue tout en vérifiant leur compréhension. Cherchant à co-construire avec l'ensemble des acteurs, il prend du temps pour associer aux moments clés le président et l'élu référent, il montre la progression du processus au comité de pilotage et valorise la portée des résultats.

Une idée inspirante !

Une instance « accompagnante » : le comité technique !

Dans l'objectif de soutenir l'animateur référent dans la mise en œuvre de l'expérimentation et la constitution du comité de pilotage, **s'est créée au sein du parc du Vexin français un comité technique** composé de plusieurs chargés de mission pour aider à :

- ➔ la déclinaison de la charte dans l'élaboration de la question commune, pour laquelle les acteurs concertés devront réagir ;
- ➔ la mobilisation et la mise en réseau des différents acteurs locaux ;
- ➔ la réflexion et le prolongement de l'après-démarche.

Dans cette perspective de mieux intégrer le volet social, les chargés de mission investis dans le comité technique se sont saisis de l'opportunité de la démarche afin d'explorer de nouvelles voies pour impliquer les habitants et s'ouvrir vers d'autres partenariats.

Le comité technique a pu suggérer deux ou trois questions au comité de pilotage à partir des axes de la charte. Mais, retenons que la validation de la question commune appartient bien au comité de pilotage.

Dans la situation du Vexin français, la composition du comité technique couvrirait la quasi-totalité des champs d'activité dévolus au parc : urbanisme, éducation, culture et patrimoine, économie, environnement, circulation douce et activités de pleine nature, animation plan climat, communication.

ÉLÉMENTS DE LA BOÎTE À OUTILS MOBILISÉS (VOIR PAGE 4)

- ➔ FICHE 7 : FEUILLE DE ROUTE DU COMITÉ TECHNIQUE
- ➔ FICHE 8 : ELABORATION DE LA QUESTION PAR LE COMITÉ TECHNIQUE

Paroles d'acteurs

**GHISLAINE
LAPCHIN-DE POULPIQUET**

VICE-PRÉSIDENTE À L'ÉDUCATION
ET À LA VIE LOCALE DU PARC
DU VEXIN FRANÇAIS, ÉLUE
RÉFÉRENTE DE LA DÉMARCHE

“ La charte aide à fixer des objectifs.
La démarche « Mieux « vivre ensemble » »
est en filigrane dedans. ”

Et sur le terrain ? ILLUSTRATION PAR LE PARC DU VEXIN FRANÇAIS

Pour le suivi de la démarche, le comité de pilotage a été constitué sur proposition du comité technique, de l'élue référente et validé en dernier lieu par le président.

Les membres qui le composent sont en responsabilité tout en ayant une connaissance du terrain pour mobiliser et relayer la démarche auprès de leurs équipes. Ainsi, le choix de la composition du comité de pilotage s'est orienté vers des partenaires du secteur social avec lesquels le parc avait encore peu travaillé : acteurs institutionnels (deux conseils généraux, MSA) et associatifs (mission locale, association culturelle, de loisirs et d'insertion par l'économie). Se sont engagés également six élus (en charge des questions d'urbanisme, tourisme, culture), la direction, la responsable du pôle Éducation, culture et patrimoine, et l'animatrice référente.

Remarque : au fil du processus, le comité de pilotage a choisi d'intituler la démarche « Mieux « vivre ensemble » ».

D'autres parcs, comme Scarpe-Escout, ont fait le choix de ne pas intégrer d'emblée les professionnels du territoire dans le comité de pilotage. Jusqu'à la restitution, ce dernier a fonctionné avec les élus et plusieurs chargés de mission du parc.

→ **Quelque soit sa configuration, le rôle du comité de pilotage va bien au-delà de la seule démarche de concertation initiale puisqu'il a pour vocation à continuer de fonctionner dans la phase de mise en œuvre du plan d'action.**

SÉQUENCE 4

Rassembler des élus et des acteurs de la vie sociale pour une première étape de dialogue et de médiation

L'essentiel à retenir

Un dialogue coordonné par le comité de pilotage

Après préparation et délibération du conseil syndical du parc, le comité de pilotage, officiellement mandaté, prend en charge une **première étape de dialogue et de médiation pour une durée de six mois à un an**.

Cette séquence comprend six temps illustrés par le schéma ci-contre. Elle démarre par une réunion de mise en route et de cadrage des objectifs et se termine par le rendu d'une proposition de plan d'action au comité syndical du parc. Celui-ci devra ensuite favoriser la mise en œuvre des actions et mandater à nouveau le comité de pilotage pour le suivi, l'évaluation et l'amélioration continue.

Un outil de concertation incontournable au dialogue territorial

→ Première méthode délibérative : Colorvote

Les premiers parcs expérimentateurs ont utilisé l'outil Colorvote.

Mairie-conseils et la Fédération des parcs naturels régionaux de France proposent l'utilisation de cet outil créé à partir de l'abaque de Régnier. François Régnier a mis au point en 1973, avec des élèves ingénieurs et des groupes de prospective, la technique de vote à partir d'une liste de phrases clés (ou items) produite par tous les participants au sein d'une réunion s'appuyant sur une échelle de couleurs.

L'association Connecter propose un logiciel et des boîtiers de vote électronique permettant d'automatiser la méthode et de gagner du temps. Elle anime également un réseau d'utilisateurs pratiquant l'outil pour la définition de projets, la prospective et l'évaluation.

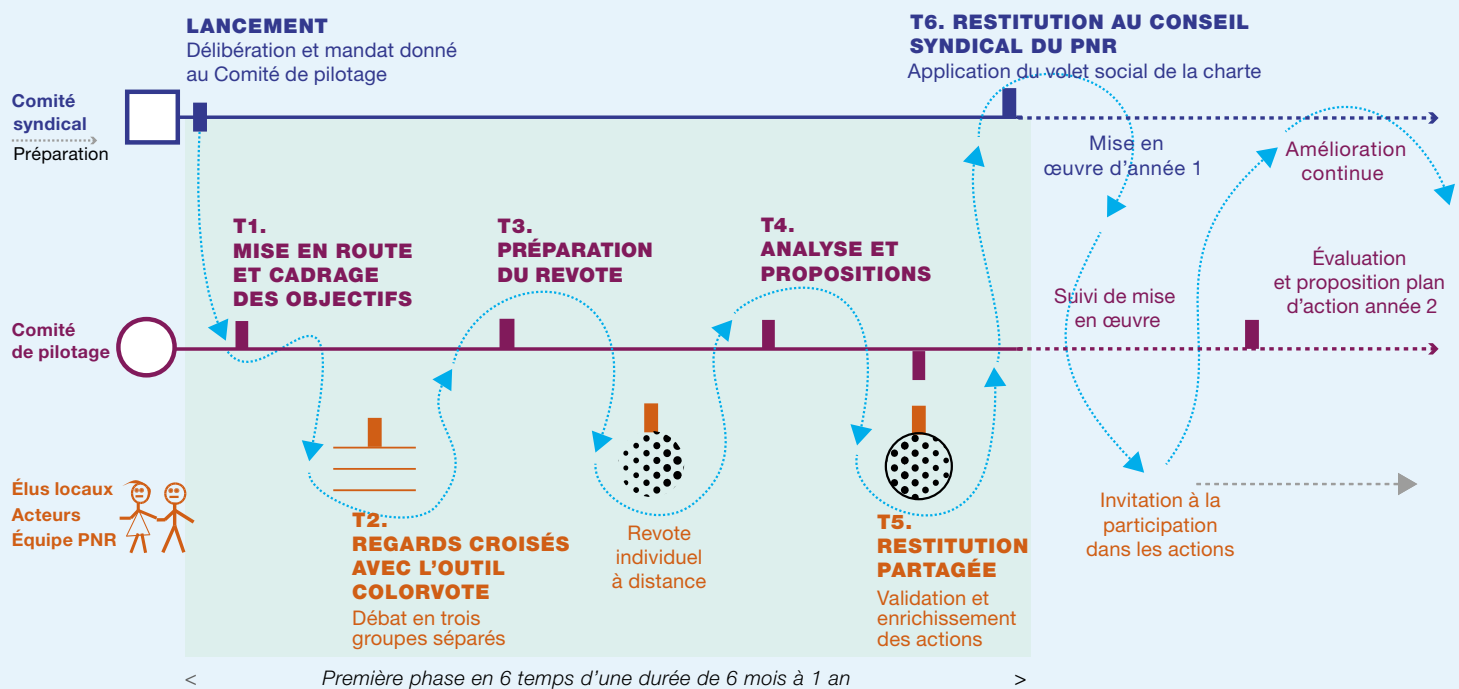
L'intérêt de l'outil est de donner la parole à tous les participants, à la fois pour la production d'idées et pour le débat. Les résultats du vote sont affichés sous la forme d'une matrice qui permet de repérer pour chaque item les consensus et les dissensus, et le positionnement des participants.

Les dissensus et les positions minoritaires sont des éléments privilégiés favorisant le dialogue. Ils donnent lieu à un approfondissement des sujets, à la recherche de nouvelles solutions et à la rectification de problèmes de communication (car bien des incompréhensions proviennent d'interprétations différentes des mêmes mots).

→ Seconde méthode délibérative : sous forme de tableur

Pour le parc du Vexin français, le choix a été de développer un outil délibératif, à partir d'un tableur, qui puisse reprendre les mêmes fondamentaux de la méthode de Colorvote.

La différence d'utilisation est liée à la non-automatisation du relevé des votes, notés alors par chaque participant.



Pour offrir plus de visibilité aux items produits, cette méthode inclut en plus, trois rubriques dans lesquelles les propositions seront classées (inspirées de l'étude de 2008 auprès des parcs et des résultats du parc des Volcans d'Auvergne) :

1. Vie sociale : mettre en réseau les personnes par la médiation, favoriser les rencontres des populations, accueillir la personne, informer la personne, etc. « *POURQUOI AGIR ENSEMBLE ?* »

2. Atouts, offre globale du territoire (économique, sociale,

culturelle) : développer les emplois, des activités ; agir sur la qualité de vie en améliorant le niveau de vie, rendre le patrimoine sensible, etc. « *QUOI DÉVELOPPER ENSEMBLE ?* »

3. Système acteur dans ses pratiques, postures : favoriser la créativité des personnes, favoriser la prise d'initiatives, impliquer la personne, etc. « *COMMENT FAIRE ENSEMBLE ?* »

Quelle que soit la méthode délibérative employée, l'outil de concertation ne vise pas à produire des statistiques.

La méthode permet de dégager des tendances, des faits émergents, mais aussi des points de tension, pour se constituer un « langage commun » (se connaître et se comprendre).

L'outil est conçu en tant qu'effet levier, préalable à la dynamique à mettre en place.

L'une ou l'autre des méthodes peut être utilisée.

Pour se renseigner sur les modalités d'utilisation de **Colorvote**,
→ contacter Mairie-conseils

Le **tableau** → fait partie des outils mobilisables en téléchargement.



ÉLÉMENTS DE LA BOÎTE À OUTILS MOBILISÉS (VOIR PAGE 4)

- TEMPS 1 : MISE EN ROUTE ET CADRAGE DES OBJECTIFS (VOIR PAGE 23)
- TEMPS 2 : REGARDS CROISÉS AVEC UNE MÉTHODE DÉLIBÉRATIVE (VOIR PAGE 24)
- TEMPS 3 : PRÉPARATION DU REVOTE (VOIR PAGE 26)
- TEMPS 4 : ANALYSE DES PROPOSITIONS (VOIR PAGE 27)
- TEMPS 5 : RESTITUTION PARTAGÉE (VOIR PAGE 28)
- TEMPS 6 : RESTITUTION AU CONSEIL SYNDICAL DU PNR (VOIR PAGE 29)



Détail des six temps liés au dialogue et à la médiation mise en œuvre par le comité de pilotage

TEMPS 1 Mise en route et cadrage des objectifs

Le comité de pilotage précise les objectifs et les attendus de la démarche en fonction de la bonne connaissance de la situation du territoire dont il dispose du fait de sa composition diversifiée.

En préparation du temps 2 (regards croisés avec la méthode délibérative), le comité de pilotage met au point une « question unique », de portée générale, sur laquelle les groupes

consultés vont réagir à l'aide de propositions, de constats, d'idées, pour aboutir ensuite à la production d'un certain nombre de phrases clés.

Enfin, le comité de pilotage est aussi chargé de constituer quatre groupes tests en vue de construire un dialogue territorial représentatif : élus, équipe du parc, acteurs de l'action sociale et acteurs associatifs.



Et sur le terrain ? ILLUSTRATION PAR LE PARC DU VEXIN FRANÇAIS

→ La question proposée par le comité de pilotage :

« À partir de leurs attentes, comment créer ensemble, pour et avec les habitants, une dynamique, s'inscrivant dans un projet de développement durable sur le territoire et visant à renforcer le lien social et les solidarités de proximité ? »

Paroles d'acteurs

AGNÈS LANTHIER

DIRECTRICE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

“ Avec le comité de pilotage, il était important de s'accorder sur les objectifs, la façon dont on allait mettre en œuvre la démarche ; c'était un préalable indispensable. ”

CATHERINE BENOIST

DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION AVEC, QUI INCLUT LE SERVICE MISSION LOCALE

“ Il est intéressant en comité de pilotage de confronter les regards techniques et politiques. Heureusement que nous avons évité le diagnostic, ce qui m'a rassuré. La démarche est assez intéressante, dynamique ; c'est une autre manière d'aborder les questions du territoire. ”



ÉLÉMENTS DE LA BOÎTE À OUTILS MOBILISÉS (VOIR PAGE 4)

- FICHE 9 : GUIDE POUR LA RÉUNION COMITÉ DE PILOTAGE
- FICHE 10 : PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE EN COMITÉ DE PILOTAGE
- FICHE 11 : REPRÉSENTATIVITÉ DES GROUPES



TEMPS 2

Regards croisés avec une méthode délibérative

Organisation du temps de concertation

Introduction

L'animateur présente la démarche et la question proposée par le comité de pilotage.

Pour l'utilisation de Colorvote, les noms des personnes sont saisis sur ordinateur.

→ SE REPORTER À LA FICHE 12

Exploration des items

Plusieurs tours de table sont organisés pour que chacun puisse proposer plusieurs items en réponse à la question posée. L'animateur aide, si besoin, à la reformulation plus courte qui est toujours validée par la personne concernée. Les items sont saisis en direct et affichés à l'écran (30 à 40 items maximum par groupe).

→ SE REPORTER AUX FICHES 14, 15, 16, 17, 18

Vote

Pour l'outil Colorvote, des boîtiers sont distribués et attribués nominativement. Le vote des participants, selon une échelle de couleurs pour chacun des items, est très rapide. L'organisateur produit instantanément les matrices de résultats, qui sont présentés dans la foulée. On prend immédiatement acte des consensus.

Pour le tableur, le processus est un peu plus long, mais le principe des jeux de couleurs reste identique. Le vote est réalisé à l'aide de cartons de

couleurs (jeu de cartons à distribuer à chaque participant). Chacun indique son vote sur un tableau distribué individuellement.

→ SE REPORTER À LA FICHE 13

Débat

À partir des matrices qui croisent les résultats par items et par participant pour Colorvote, à partir d'histogrammes et de valeurs croisés pour le tableur, le débat s'organise en commençant par l'expression des participants sur les points de dissonance. Les personnes qui expriment un avis contraire à la majorité du groupe sont invitées à expliquer leur vote. Les points de vue se croisent et le dialogue s'installe.

Il est également impératif d'enregistrer soigneusement les débats, soit en audio, soit par des notes écrites exhaustives.

Le compte rendu est envoyé à tous les participants. Il comprend les matrices Colorvote ou les valeurs croisées du tableur et les éléments de débats plus qualitatifs.

Leviers d'action et de réussite

- **Une démarche facilitant l'expression** : le fait de ne pas échanger en « format classique », type réunion avec l'ensemble des acteurs, peut surprendre. Au contraire, ce mode de concertation, permet l'expression libre, soutenue en cela par l'impératif de ne pas débattre avec le locuteur avant le vote.

- **Une production rapide des différences d'appréciation** : la démarche promeut l'expression différenciée de chaque groupe d'acteurs sans les mettre en présence dès le départ ; la méthode traduit ainsi plus aisément des désaccords, des particularités et toute « aspérité » potentiellement utile pour la suite. Ce qui est recherché en réponse à la question commune, c'est le recueil des points de vue, des préoccupations avec le plus de sérénité possible, en veillant à ce qu'une parole ne prévale pas sur une autre.

- **Des espaces de rencontre inédits** : si certains acteurs se croisent au sein de leur propre organisation, le format de concertation, tel qu'il a été proposé, a certes renforcé ces liens, mais a surtout ouvert de nouvelles relations. En effet, ces temps de découverte mutuelle permettent de valoriser les initiatives de chacun, d'imaginer de nouveaux partenariats et d'être relais auprès des populations concernées des actions et dispositifs locaux, dont chacun prend connaissance.



ATTENTION, ÉCUEIL !

→ **Un vote arbitraire** : se positionner sur des propositions sans avoir une compréhension suffisamment éclairée des enjeux sociaux a semblé délicat.

→ **Donner une dimension encore plus participative à la démarche** : un cinquième groupe, constitué d'habitants (au sens où ils sont absents des organisations institutionnelles et associatives) aurait pu témoigner. De par la lecture qu'ils ont de la réalité sociale du territoire, cette parole d'habitants aurait peut-être nuancé, voire contredit les propos des autres groupes.



Paroles d'acteurs

AGNÈS JUNG

RESPONSABLE
COORDINATION, ASSOCIATION
LA SOURCE-VILLARCEAUX

“ Ce qui m'a semblé intéressant, et très globalement, c'est cette démarche que j'ai trouvée très dynamique, participative. J'ai apprécié le temps de reformulation, le fait de ne pas être interrompue par les autres et où la formulation finale devient vraiment personnelle ; tout est fait sans jugement, dans le respect. Avec une réunion classique, nous aurions « lissé » les choses. L'idée des reformulations sans intervention a permis de noter les différences de chacun.

La seule chose qui m'a gênée, c'est la constitution des groupes, parce que l'on aurait pu croiser les profils des participants au départ ; la constitution des groupes n'était pas transverse.

Mais, ce que j'ai compris, c'est que le risque aurait été de généraliser le discours ; il aurait fallu ensuite rapidement croiser les points de vue des différents groupes et ne pas attendre la restitution. ”

RODOLPHE CHEMIN

DIRECTEUR DES FOYERS
RURAUX, DÉPARTEMENT
DU VAL-D'OISE

“ La partie où chacun livrait des éléments de réponse en réagissant à la question posée était intéressante. L'intérêt de confronter nos problématiques, certaines étant communes, d'autres plutôt en contradiction avec celles que nous vivons, oblige aussi à se réinterroger. La façon dont la méthode a été menée était également enrichissante avec une question globale posée, un débat sur ce qui faisait dissension au sein du groupe plutôt que de se contenter d'un consensus mou ; pointer des éléments vraiment discutables et problématiques était pertinent, mais ce temps de consultation a été trop court. ”

GHISLAINE LAPCHIN-DE POULPIQUET

VICE-PRÉSIDENTE À
L'ÉDUCATION ET À LA VIE
LOCALE DU PARC DU VEXIN
FRANÇAIS, ÉLUE RÉFÉRENTE
DE LA DÉMARCHE

“ Quelquefois, on a des difficultés à exprimer son idée et le fait que les personnes ne commentent pas, aide beaucoup à formuler clairement l'item. ”

CATHERINE BENOIST

DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION
AVEC QUI INCLUT LE
SERVICE MISSION LOCALE

“ Un regret, le fait que les élus n'aient pas été intégrés dans les groupes de consultation ; mais, je le comprends dans le résultat attendu, pour que les personnes puissent s'exprimer plus aisément. ”

PATRICK GUEIT

CHARGÉ DE MISSION
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIE,
PARC NATUREL RÉGIONAL DU
VEXIN FRANÇAIS, MEMBRE
DU COMITÉ TECHNIQUE
CRÉÉ POUR LA DÉMARCHE

“ La technique par carton de couleurs est bien, mais, dans l'absolu, Colorvote est mieux ; il peut y avoir des effets d'influence. C'est certainement à la marge. ”



ÉLÉMENTS DE LA BOÎTE À OUTILS MOBILISÉS (VOIR PAGE 4)

- FICHE 12 : GUIDE ANIMATION DES GROUPES
- FICHE 13 : TABLEAU DE VOTES INDIVIDUELS
- FICHE 14 : TABLEUR DE VOTE POUR LES ACTEURS DE L'ACTION SOCIALE
- FICHE 15 : TABLEUR VOTE POUR LES ACTEURS ASSOCIATIFS
- FICHE 16 : TABLEUR DE VOTE POUR LES ÉLUS
- FICHE 17 : TABLEUR DE VOTE POUR L'ÉQUIPE DU PARC
- FICHE 18 : GUIDE D'UTILISATION DU TABLEUR



TEMPS 3

Préparation du revote

Le comité de pilotage analyse l'ensemble des items des quatre groupes et réalise une synthèse de 30 à 40 items qui peuvent être classés par thèmes.

→ SE REPORTER À LA FICHE 19

Cette mise en perspective des items produits par les quatre groupes demeure un travail très délicat de reformulation et nécessite d'y passer du temps.

À l'aide aussi des notes prises au moment des débats, il s'agit d'exprimer de nouveaux items qui puissent traduire au mieux le sens exprimé par les participants. Dans ce travail de synthèse, le rôle du comité technique est aussi précieux.

→ SE REPORTER AUX FICHES 20, 21, 22, 23

À partir de Colorvote ou du tableur, ces items donnent lieu à l'édition d'un « questionnaire de revote », envoyé à tous les membres des quatre groupes par courriel ou en version papier.

→ SE REPORTER À LA FICHE 24



Leviers d'action et de réussite

- Rappeler le cadre de distanciation nécessaire pour la reformulation : la reformulation des propositions reste un passage critique. Pour le comité de pilotage, chargé de synthétiser l'ensemble des propositions, l'opération s'avère assez délicate, puisqu'il a à s'approprier des items qu'il n'a pas produits tout en devant garder la distance suffisante pour traduire la pensée commune des groupes consultés.

Si, parfois, des propositions ont pu faire l'objet de critiques, voire de remise en cause, il est utile de rappeler le cadre de non-jugement des items produits.

Paroles d'acteurs

AGNÈS LANTHIER

DIRECTRICE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

“ La hiérarchisation pour le revote a été laborieuse ; nous sommes partis dans le commentaire de chaque item produit jusqu'à parfois questionner l'expression formulée ; le point critique se situe là. Il s'agissait de ne pas faire de choix avant la restitution. ”

GHISLAINE LAPCHIN-DE POULPIQUET

VICE-PRÉSIDENTE À L'ÉDUCATION ET À LA VIE LOCALE DU PARC VEXIN FRANÇAIS, ÉLUE RÉFÉRENTE DE LA DÉMARCHE

“ J'ai le sentiment que des propositions émises par l'équipe du parc n'ont pas été suffisamment mises en valeur, certaines n'étaient pas exprimées par d'autres, même si je me suis bien retrouvée dans la synthèse finale. ”

MARC GIROUD

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

“ La méthode est à prendre comme un support « agitateur d'idées ». Mais, à propos de la technique du « vote », il faut faire attention à ne pas s'y enfermer, ce vote n'exprimant qu'un temps de la réflexion. Il faut donc s'autoriser à reprendre, si cela est opportun, des idées qui reviennent dans la discussion même en cas de vote négatif. Toutefois, – en dépit de sa rigidité –, ce processus peut s'avérer intéressant pour faire émerger des axes, stimuler la réflexion, faire apparaître des contradictions... ”



ÉLÉMENTS DE LA BOÎTE À OUTILS MOBILISÉS (VOIR PAGE 4)

- FICHE 19 : GUIDE D'ANALYSE DES ITEMS
- FICHE 20 : EXEMPLE D'ITEMS PRODUITS POUR LES ACTEURS SOCIAUX
- FICHE 21 : COMPARAISON ENTRE ITEMS PRODUITS
- FICHE 22 : TABLEAU DE SYNTHÈSE
- FICHE 23 : DÉBAT : ITEMS DE DISSSENSUS
- FICHE 24 : MODÈLE D'OUTIL DE REVOTE

TEMPS 4

Analyse des propositions

Pour le revote à distance, les participants votent en cochant pour chaque item les cases à la couleur de leur choix dans le cas du Colorvote, et en classant leur degré de priorité par une numérotation dans le cas du tableur.

L'analyse des revotes couplée à une synthèse des débats précédents permet de constituer un rapport et un diaporama de synthèse préparé par l'animateur référent aidé par le comité technique (s'il est constitué). Dans ce travail d'analyse, il est possible d'utiliser le logiciel Freeplane (logiciel libre ou tout autre logiciel de « mindmapping ») qui permet de noter autrement les idées, de présenter un projet. La fiche proposée reprend l'analyse réalisée à l'issue du revote avant l'appropriation par le comité de pilotage.

→ SE REPORTER À LA FICHE 25

Ce rapport est présenté et discuté lors d'une réunion du comité de pilotage ; puis, au cours de cette même rencontre, le comité de pilotage sélectionne des propositions et les développe en vue de la réunion de restitution à venir.

→ SE REPORTER À LA FICHE 26

↓ FORMATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS SUR LE HANDICAP VISUEL ET SORTIE MALVOYANT



ÉLÉMENTS DE LA BOÎTE À OUTILS MOBILISÉS (VOIR PAGE 4)

- FICHE 25 : SYNTHÈSE AVANT PASSAGE AU COMITÉ DE PILOTAGE, EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS
- FICHE 26 : TABLEAU DE PRÉPARATION AU PLAN D'ACTION, EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS



TEMPS 5

Restitution partagée

Une restitution est organisée auprès de toutes les personnes ayant participé à la démarche. Pour la première fois, les membres des quatre groupes de réflexion (élus, acteurs sociaux, acteurs associatifs et équipe du parc) se rencontrent et découvrent les points de vue spécifiques avec les convergences et les divergences d'analyse. Après un débat sur ces constats, les membres présents du comité de pilotage invitent les participants à construire les prémisses d'un plan d'action.

L'enjeu de la restitution est, certes, de rendre compte des résultats issus des temps de concertation, mais, surtout, de proposer rapidement un plan d'action qui soit opérationnel le plus vite possible.

La parole doit être laissée aux participants afin qu'ils réagissent, enrichissent les projets, voire proposer des ajustements. Une synthèse est réalisée en fin de réunion par l' élu référent et le calendrier des suites de la démarche peut être donné.



Une idée inspirante !

Proposer un portrait de territoire

- Quelques caractéristiques sociales, économiques et culturelles peuvent introduire le débat à l'issue de la restitution.
- Il ne s'agit pas de produire un rapport circonstancié de données quantitatives – surtout pas –, mais de donner à voir quelques tendances fortes illustrant l'analyse réalisée par les groupes tests.

Leviers d'action et de réussite

Organiser un temps fort, qui « marque les esprits » :

la restitution est le moment idéal pour insuffler une dynamique riche de nouveaux partenariats à créer ou à renforcer grâce à une connaissance partagée des enjeux sociaux. La connaissance sociale, même si elle demeure parcellaire, produit une vision commune beaucoup plus circulaire car partagée par des acteurs qui jusque-là n'avaient pas eu cette occasion de confronter leurs points de vue.



Et sur le terrain ? ILLUSTRATION PAR LE PARC DU VEXIN FRANÇAIS

→ Le comité de pilotage a souhaité proposer une journée consacrée à la restitution

L'ambition de cette rencontre étant de passer rapidement à l'action, l'organisation a été conçue dans ce sens. C'est à partir des **quatre orientations** qui ont émergé du vote – s'apparentant d'ailleurs à des intentions – qu'il s'agissait de les traduire en actes concrets.

Pour favoriser une étape dite créative et imaginative, les participants ont d'abord été invités à s'exprimer au sujet de l'orientation présentée en répondant à la question suivante « À quoi ressemblerait la situation si elle était améliorée ? » tout en indiquant également des actions existantes.

Dans une seconde étape, et pour chaque atelier, il était demandé aux participants de rendre réalisable, de concrétiser ce qui venait d'être proposé. Quelques exemples de projets imaginés à l'issue de la journée :

Atelier 1 : Développer une « conférence permanente » à l'attention des professionnels du territoire qui serait un espace d'échanges « aller-retour avec le terrain » pour mutualiser les connaissances. Renforcer le rôle des délégués du parc ; proposer une formation pour qu'ils soient davantage relais des actions du parc et des préoccupations du terrain.

Atelier 2 : Expérimenter un réseau local où chacun serait le relais des autres acteurs ; choix d'une thématique « bien-être, loisirs et vacances » ; une animation partagée (animation périodique pour chaque partenaire).

Atelier 3 : Créer une plate-forme d'échanges : échanges de savoirs/services ; recueil d'avis ; besoin de « coups de main » sur des projets/événements ; chantiers participatifs.

Remarque : référence au crowdsourcing (fait appel aux créativité des internautes), crowdfunding (financement participatif).

Atelier 4 : Développer un système d'autopartage (plateforme) : idée du chaînon manquant au regard des modes de transport existants ; mettre en commun des besoins émanant d'association œuvrant auprès des personnes handicapées, association intermédiaire, mission locale, agence de voyage...



Paroles d'acteurs

AGNÈS JUNG

RESPONSABLE
COORDINATION,
ASSOCIATION LA
SOURCE-VILLARCEAUX

“ La synthèse ne m’a pas étonnée, je retrouvais bien la pensée commune, l’essentiel était là. ”

RODOLPHE CHEMIN

DIRECTEUR DES FOYERS
RURAUX, DÉPARTEMENT
DU VAL-D’OISE

“ Cette journée de restitution a permis de rencontrer des personnes des autres groupes, de faire le lien avec des personnes que l’on voit habituellement dans un autre cadre. Par exemple avec la MSA, ce temps nous a permis d’envisager de travailler différemment. ”

GHISLAINE LAPCHIN- DE POULPIQUET

VICE-PRÉSIDENTE
À L’ÉDUCATION ET À LA VIE
LOCALE DU PARC DU VEXIN
FRANÇAIS, ÉLUE RÉFÉRENTE
DE LA DÉMARCHE

“ Chacun a pu exprimer ses attentes, ses ressentis, notamment dans les ateliers. ”

PATRICK GUEIT

CHARGÉ DE MISSION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIE, PARC
NATUREL RÉGIONAL
DU VEXIN FRANÇAIS,
MEMBRE DU COMITÉ
TECHNIQUE CRÉÉ
POUR LA DÉMARCHE

“ Je vais faire un parallèle avec la question économique qui a eu du mal à percer au sein du parc ; elle a vraiment émergé vers 2012, l’emploi devenant une priorité. Il y avait besoin de se cultiver sur ces questions. Au sujet de la démarche et au moment de faire des choix pour se positionner en fin de processus, il faut avoir un peu des éléments de base, se doter d’outils ce qui est peut-être la limite de l’exercice. ”

En revanche, l’aspect participatif est très intéressant, tout le monde a quelque chose à dire, et c’est souvent très intéressant ; mais c’est au moment des arbitrages que je me suis interrogé. En revanche, j’ai beaucoup apprécié la dynamique et je comprends que l’impératif était d’associer les gens dans la réflexion ayant des cultures différentes. Mais cela ne m’a pas gêné. ”

TEMPS 6

Restitution au conseil syndical du Parc

Le comité de pilotage restitue son travail au conseil syndical du Parc (le plus souvent après une préparation en bureau).

Les élus questionnent, puis valident ou ajustent les objectifs et le contenu des actions qui matérialisent les intentions sociales de la charte.

Ce faisant, les élus décident de la mise en œuvre du plan d’action et de l’affectation des moyens nécessaires.

Ils mandatent également le comité de pilotage pour la suite des travaux (suivi, évaluation, participation à la communication, relance annuelle...).



ÉLÉMENTS DE LA BOÎTE À OUTILS MOBILISÉS (VOIR PAGE 4)

- FICHE 27 : DIAPORAMA « PROPOS GÉNÉRAL »
- FICHE 28 : COMPTE RENDU DE L’ATELIER 1 : EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS
- FICHE 29 : DÉROULEMENT : EXEMPLE DE L’ATELIER VEXIN FRANÇAIS
- FICHE 30 : ORGANISATION DE LA RESTITUTION : EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS

SÉQUENCE 5

Lancer rapidement le plan d'action dès l'année 1 pour mobiliser et amorcer la dynamique

↓ ANIMATION JEUNES ART ET NATURE



L'essentiel à retenir

Il faut absolument éviter le piège de « l'inaction prolongée » à partir de la restitution au comité syndical du PNR. Cela décrédibiliserait la démarche aux yeux de toutes les personnes ayant participé. Il faut donc une volonté politique, couplée à l'affectation de moyens pour démarrer rapidement.

Les moyens d'animation sont très importants. Une personne au moins

de l'équipe du parc (l'animateur référent) doit pouvoir s'investir dans la mise en route des actions concrètes. Elles sont, en effet, le plus souvent de nature collective, ou déléguées à des associations pour qui le parc devient un partenaire facilitateur important. Cet animateur aide ses collègues à enrichir le contenu social des actions qu'ils suivent.

Une enveloppe financière peut être réservée à l'avance, afin de pouvoir mobiliser les premiers moyens sans attendre l'octroi de financements à solliciter.

Passer à l'acte rapidement nécessite aussi de réunir un comité de pilotage « plus collaboratif », ouvert à une pluralité d'acteurs ce qui, bien évidemment, n'enlève en rien le rôle décisionnel des élus. Pour pouvoir fonctionner, ce comité de pilotage devra déterminer des objectifs communs, et des valeurs. Les expériences menées dans les parcs montrent que les thèmes qui sont mis en projets ont des points communs : décroisement des pratiques, renouvellement du réseau et des initiatives ascendantes.



Paroles d'acteurs

AGNÈS JUNG

RESPONSABLE
COORDINATION,
ASSOCIATION
LA SOURCE-VILLARCEAUX

“ Pour la suite, tout dépendra de ce que le parc souhaite faire. Ce que l'on entend régulièrement : « Il faut que l'on voie avec les élus. » Une question demeure : jusqu'où le parc peut valider les initiatives ? Nous sommes alors en position d'attente.

Mais, je sais que nous pouvons avoir des échanges forts avec le parc, compter sur lui et dans les nouveaux projets, le regard croisé est très positif. ”

RODOLPHE CHEMIN

DIRECTEUR DES FOYERS
RURAUX, DÉPARTEMENT
DU VAL-D'OISE

“ Suite à la restitution, chacun repart dans son quotidien institutionnel. Il est important de rapidement passer à l'action. ”

CATHERINE BENOIST

DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION
AVEC QUI INCLUT LE
SERVICE MISSION LOCALE

“ C'est une fin de parcours dynamisante, pleine d'espoir. Je pense que l'après-démarche va prendre beaucoup de temps et que la bonne volonté des acteurs ne suffira pas au vu des contraintes de chacun. Il faut continuer à faire vivre cette émulation, l'enjeu est là. C'est peut-être faire des propositions aux élus, les aider à poser des orientations pour qu'ils soient promoteurs de leur territoire. ”

ANNE-MARIE CHAGNAT

COORDINATRICE
TERRITORIALE D'ACTION
SOCIALE, MUTUALITÉ
SOCIALE AGRICOLE

“ Je suis en attente des suites de la démarche. Sans doute des pistes de collaboration seront possibles. Jusque-là, nous n'avons pas d'actions communes avec le parc.

Le réflexe sera certainement plus évident pour nous et, inversement, pour le parc, d'envisager des pistes de travail en commun. Du PNR, j'attends une poursuite du travail en réseau, sachant qu'une vraie dynamique a été lancée. Peut-être aussi qu'un travail en lien plus direct avec les habitants serait judicieux ; nous avons une certaine vision du territoire, on projette certainement une réalité du territoire qui serait à croiser avec les habitants eux-mêmes. ”

MARC GIROUD

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

“ Les idées sur le mieux vivre ensemble sont encore, chez nous, en suspension. Il nous faut examiner toutes les idées, toutes les pistes, et travailler plus à fond celles qui intéressent le plus nos partenaires. Plaçons-nous dans une logique de construction continue, de « boule de neige ». Le petit caillou qui se trouve avoir été à l'origine de la boule de neige perd petit à petit de son importance. Et ce qui va compter, à la fin, c'est le nombre de tours qu'aura fait la boule de neige, et pas le petit caillou. D'ici à six ou huit mois, il s'agira de prendre la matière qui a été travaillée pour faire un point d'ensemble et communiquer pour amplifier le mouvement. ”

En conclusion

La démarche «Lien social et solidarités de proximité» révèle une attente forte des acteurs à s'engager collectivement en faveur d'un projet commun qui intègre davantage les questions sociales.

À écouter les acteurs, l'adhésion à cette démarche territoriale résulte du besoin, voire de l'impérieuse nécessité de construire de nouvelles approches, des pratiques plus collaboratives et des espaces de rencontres ouverts à d'autres partenaires.

Ainsi, les envies de coopérer davantage et autrement sont consolidées dès lors qu'un cadre et une méthode le permettent, aidées en cela par un acteur reconnu comme «assemblier», en l'occurrence, le parc.

Un cadre et une méthode de mise en mouvement

La démarche proposée produit de la connaissance par la confrontation des points de vue, certes partielle, mais l'essentiel tient dans la rencontre mutuelle.

Les acteurs qui s'y sont engagés reconnaissent **quatre caractéristiques** au processus.

- **une approche transversale des enjeux sociaux** : si les questions sociales irradiant l'ensemble des politiques publiques (l'économie, l'habitat, l'environnement, transport, etc.), elles doivent amener les acteurs à interroger leurs pratiques de développement à travers le prisme des solidarités et de la vie sociale : en quoi suis-je concerné par les questions

du vieillissement de la population ? Est-ce que les actions développées créent des sociabilités ? Quel impact social aura l'initiative que je porte ?

La démarche propose d'explorer de nouvelles coopérations transversales. Elle considère que chaque acteur local peut être mobilisé dans son champ de compétence en tant que maillon indispensable du projet local, et prône les synergies entre l'action sociale et les autres politiques publiques.

- **le dialogue territorial** : l'organisation du recueil de la parole des acteurs par une logique d'intermédiation, c'est-à-dire une rencontre par catégorie d'acteurs, a favorisé la libre expression. Cette conception a pu étonner, avec aussi le sentiment que la «confrontation avec le politique» n'avait pas été suffisante. Mais c'est aussi la garantie de valoriser et de reconnaître une parole, quel que soit son statut ;

- **la participation** : la démarche invite les acteurs à se poser hors de leurs champs organisationnels ; elle est même un prétexte à aller rencontrer des acteurs d'un territoire avec qui, des habitudes de travail sont à instaurer, car ensemble, d'autres moyens de développement peuvent être activés ;

- **l'idée d'une recherche-action** : par le partage des expériences et des pratiques couplées à des apports théoriques, la démarche a été qualifiée de recherche-action ce qui n'était pas le but premier. La méthode de recherche-action, qui s'est ancrée historiquement dans les mouvements d'émancipation des années 70, peut se concevoir ici, au sens d'une recherche de dynamique de changement social.

Le parc, acteur «assemblier»

Comme dans beaucoup de domaines, le parc n'a pas vocation à faire et encore plus à faire seul. Il agit comme catalyseur des énergies locales et animateur du tissu rural et périurbain.

Le parc se positionne en mobilisateur des forces vives dans une logique de décloisonnement et de mise en réseau. Il peut s'appuyer pour cela sur :

- la bonne connaissance qu'il a d'un certain nombre d'acteurs locaux et de leurs attentes. Il a notamment besoin de créer des passerelles avec les partenaires sociaux et particulièrement ceux qui souhaitent s'ouvrir sur leur territoire ;
- la mobilisation des élus sur le parc ;
- l'engagement d'habitants et d'acteurs proches du parc autour des questions du «vivre ensemble», en cherchant à (re)tisser des liens plus largement avec la population dans des logiques plus ascendantes.



Paroles d'acteurs

AGNÈS JUNG

RESPONSABLE
COORDINATION, ASSOCIATION
LA SOURCE-VILLARCEAUX

“ M’investir dans la démarche m’a permis de rencontrer d’autres acteurs, de créer d’autres projets par le biais du territoire. Pour moi, le PNR, c’est le lieu du territoire, «le représentant du territoire» avec son dynamisme. Je me disais que de croiser tous les acteurs, comme le conseil général, que je connais dans le cadre des actions de l’association, c’était intéressant de les voir ailleurs, dans une réunion de territoire, de faire sortir les gens de leurs hiérarchies habituelles. C’est une ouverture supplémentaire. ”

AGNÈS LANTHIER

DIRECTRICE DU PARC
NATUREL RÉGIONAL DU
VEXIN FRANÇAIS

“ Ce cheminement a permis de mettre des mots, de réunir différents acteurs qui n’ont pas vocation à se rencontrer et de travailler ensemble sur une réalité territoriale. Ceci constitue un progrès important. Le fait, en tant que parc, d’avoir une approche décloisonnée, d’être fédérateur, de mettre en commun des pratiques et des réflexions, constitue un élément très positif de cette démarche. ”

RODOLPHE CHEMIN

DIRECTEUR DES FOYERS
RURAUX, DÉPARTEMENT
DU VAL-D’OISE

“ L’idée de tous nous faire participer pour construire un projet commun m’a plu. C’est l’inverse d’une vision descendante, car nous avons été mobilisés dès l’origine. ”

GHISLAINE LAPCHIN- DE POULPIQUET,

VICE-PRÉSIDENTE À
L’ÉDUCATION ET À LA VIE
LOCALE DU PARC VEXIN
FRANÇAIS, ÉLUE RÉFÉRENTE
DE LA DÉMARCHE

“ En tant qu’élue, j’ai découvert une attente des acteurs sociaux en termes de contacts, de lieux, de coordination d’actions ce qui m’a étonnée.

La démarche donne des occasions de se rencontrer pour travailler ensemble. À nous maintenant de trouver un fil conducteur pour concrétiser le travail réalisé. ”

CATHERINE BENOIST

DIRECTRICE DE L’ASSOCIATION
AVEC, QUI INCLUT
LE SERVICE MISSION LOCALE

“ La démarche relève de la recherche-action, de l’expérimental et nous pouvons nous autoriser à innover. Nous étions à la fois dans de la pratique, de la théorie, les deux se mélangeaient.

Ce qui est incontournable, c’est le fil conducteur qui doit lier les techniciens du parc et les élus pour montrer la ligne directrice. Pour cela, il faut créer des espaces afin que les uns et les autres échangent afin de pouvoir engager des actions. ”

ANNE-MARIE CHAGNAT

COORDINATRICE
TERRITORIALE D’ACTION
SOCIALE, MUTUALITÉ
SOCIALE AGRICOLE

“ L’intérêt de la démarche est l’aspect participatif, la qualité d’écoute et la consultation d’acteurs divers. C’est aussi prendre le temps de se poser une question précise, ce que nous ne faisons pas suffisamment. ”

PATRICK GUEIT

CHARGÉ DE MISSION
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIE,
PARC NATUREL RÉGIONAL
DU VEXIN FRANÇAIS, MEMBRE
DU COMITÉ TECHNIQUE
CRÉÉ POUR LA DÉMARCHE

“ Ce qui est important au départ, c’est le fait que ce soit un enjeu clé; nous faisons société ensemble. Le point commun, quelles que soient les choses que nous faisons, l’élément de partage que l’on a, c’est la société, grande ou petite. C’est un élément majeur de notre existence; la question sociétale du partage et du lien est cruciale. Les gens ont besoin de se parler. Cet enjeu est intemporel. ”

MARC GIROUD

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

“ Le « mieux vivre ensemble » est une dimension nouvelle qui s’est maintenant installée et que nous ne lâcherons pas. Pour l’instant, nous n’avons pas de fiche d’opération précise. Nous restons très attentifs, aussi bien en interne qu’avec nos partenaires, aux synergies avec les autres sujets à dimension humaine. Ces liens pourraient ne pas apparaître spontanément si nous ne faisons pas attention, de façon volontariste et assez systématique, à chercher à inclure la dimension humaine et sociale.

Pour schématiser, nous sommes en train de passer de la gestion des patrimoines à quelque chose qui tourne autour des personnes, la manière de vivre des personnes vis à vis de l’écologie, la modification des comportements. ”



Paroles d'acteurs

AGNÈS JUNG

RESPONSABLE
COORDINATION,
ASSOCIATION
LA SOURCE-VILLARCEAUX

“ Les portes sont ouvertes pour créer des choses ensemble. Jusqu'à quel point cela sera-t-il possible ? Ce qui n'a pas changé à l'issue de la démarche, c'est peut-être le manque de visibilité de l'impact global du parc. Du fait de mon changement de poste, j'ai encore à découvrir. Avec le parc, nous avons en commun une piste « scolaire », une piste « association et centre de loisirs ». Si nous avions une piste qui traiterait du « projet social », nous pourrions monter de nouvelles actions ensemble. Nous sommes à l'écoute du besoin des habitants, des parents, des familles et des petites communes. Le parc pourrait devenir un partenaire encore plus privilégié.

Par ailleurs, le parc, par son soutien aux activités « nature » et au développement durable, aide à faire prendre conscience aux habitants que leur territoire est riche en ressources et en qualité de vie. ”

RODOLPHE CHEMIN

DIRECTEUR DES FOYERS
RURAUX, DÉPARTEMENT
DU VAL-D'OISE

“ À l'origine, nous avons l'impression que le parc donnait la priorité « aux petites fleurs et aux oiseaux ». Nous avons senti depuis déjà quelques années qu'un virage net était pris pour aller davantage vers du développement local en plus de la protection de la faune et de la flore. Un soulagement que le parc puisse aussi s'orienter vers la dimension sociale. ”

CATHERINE BENOIST

DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION
AVEC, QUI INCLUT
LE SERVICE MISSION LOCALE

“ Il y a une ouverture d'esprit incarnée par les personnes que je connais qui est même étonnante. Une ouverture d'esprit qui permet des possibles. ”

MARC GIROUD

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

“ Un des facteurs clés de réussite, c'est, d'un côté, une bonne idée, bien accompagnée, et, de l'autre, une équipe qui accompagne cette idée, avec des élus qui acceptent de sortir des registres habituels et qui intègrent bien l'importance du sujet, en dépit de sa complexité.

Il est reconnu au parc le rôle de table ronde permanente ; finalement on pourrait réunir au parc des gens sur tous les sujets. L'image du parc est suffisamment positive pour que chacun accepte ses invitations à s'y retrouver. Le parc est reconnu sur le territoire à travers aussi ses autres œuvres, comme acteur en capacité de fédérer, réunir ; c'est un atout. ”

Remerciements pour la réalisation du guide méthodologique

Merci à Bernard Saint Germain, Mairie-conseils Caisse des Dépôts, et à Stéphane Adam, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, d'avoir suscité une démarche innovante, expérimentée dans le réseau des Parcs, sur la base d'une convention entre la Caisse des Dépôts et la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Grâce à leur implication dans la mise en œuvre et le suivi de la démarche, les membres du comité de pilotage national ont contribué à l'amélioration du dispositif et des outils ; ils ont été les initiateurs de ce guide : Chantal Auriel, chargée de la coordination de l'éducation à l'environnement et au territoire, PNR du Vexin français ; Marie-Noëlle Basmaison, chargée de mission Éducation, PNR des Volcans d'Auvergne ; Brigitte Herbertz, responsable du pôle Culture – pédagogie – vivre ensemble, PNR des Ballons des Vosges ; Agnès Lavergne, responsable du pôle Mobilisation écocitoyenne, PNR Scarpe-Escaut ; Claudine Pézeril, experte-associée à Mairie-conseils ; Stéphane Adam, coordinateur du pôle Patrimoine et développement durable, Fédération des Parcs naturels régionaux de France ; Vincent Chassagne, expert-associé à Mairie-conseils ; Bernard Saint Germain, chargé de mission Politiques sociales locales à Mairie-conseils Caisse des Dépôts.

Un remerciement chaleureux à Chantal Auriel, pour sa contribution et son aide précieuse dans l'élaboration du guide en organisant les interviews et dans l'étape de relecture. Référente de la démarche, elle a ainsi coordonné son processus sur le Parc naturel régional du Vexin français.

Un grand merci à Stéphane Adam, pour son travail collaboratif et son soutien à la rédaction du guide méthodologique.

Pour avoir consacré du temps aux interviews, de vifs remerciements aux acteurs locaux dont la contribution a largement enrichi le propos de ce guide : Catherine Benoist, directrice de l'association AVEC ; Anne-Marie Chagnat, coordinatrice territoriale d'action sociale, Mutualité sociale agricole ; Agnès JUNG, responsable coordination, Association La Source-Villardeaux ; Agnès Lanthier, directrice du Parc naturel régional du Vexin français ; Ghislaine Lapchin de Poulpiquet, vice-présidente à l'éducation et à la vie locale du Parc naturel régional du Vexin français ; Rodolphe Chemin, directeur des Foyers ruraux, département du Val d'Oise ; Marc Giroud, président du Parc naturel régional du Vexin français ; Patrick Gueit, chargé de mission Développement économie, Parc naturel régional du Vexin français.

Réalisation graphique :
Edire/Studiograph

Ce guide méthodologique a été réalisé par la Fédération des parcs naturels régionaux de France et la Caisse des Dépôts (service Mairie-conseils), dans le cadre de leur partenariat. Il est l'aboutissement d'une expérimentation en marche depuis 2008, qui repose sur la volonté et l'engagement de quatre Parcs naturels régionaux : Scarpe-Escout, Ballons des Vosges, Volcans d'Auvergne et Vexin français.

L'ouvrage est destiné prioritairement aux équipes techniques et aux élus des 51 PNR de France mais peut également intéresser les autres territoires de projet. Son ambition est d'inciter chaque acteur en développement local, quelle que soit la fonction qu'il occupe, à se saisir des enseignements de la démarche pour la conduire dans son propre territoire. Il s'agit ainsi de conforter la dimension sociale de la charte du territoire, non pas en tant que visée réparatrice, mais bien au sens d'une amélioration de la qualité de vie des habitants par le renforcement du lien social et des solidarités de proximité.

DÉMARCHE TERRITORIALE



Octobre 2015

Le guide est composé :

> d'un **document principal** qui présente le processus participatif employé, tire les enseignements des démarches engagées et est agrémenté de témoignages d'acteurs.

Accessible sur les sites www.mairieconseils.net et www.parcs-naturels-regionaux.fr

> d'une **boîte à outils** proposant 30 fiches pratiques ayant vocation à aider des territoires volontaires à conduire ce type de démarche.

Accessible sur les sites www.mairieconseils.net et www.parcs-naturels-regionaux.fr

Commande

Référence : E204

Mairie-conseils diffusion
SDL329

16, rue Berthollet

94110 Arcueil

Tél : 01 58 50 17 00

Fax : 01 58 50 00 74

www.mairieconseils.net

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9 rue Christiani 75018 Paris

tél : 01 44 90 86 20

contact : Stéphane ADAM

sadam@parcs-naturels-regionaux.fr

Mairie-conseils

72, avenue Pierre-Mendès-France

75914 Paris cedex 13

GROUPE



Caisse
des Dépôts

Une initiative